

Bien qu'il revienne à l'utilisateur final d'entretenir régulièrement les revêtements de sol en céramique ou en pierre naturelle, l'entrepreneur ayant réalisé la pose doit également assurer la tâche importante de fournir à ses clients des informations correctes concernant l'entretien. Ce dernier sort du cadre des activités de chantier en tant que telles et est, dès lors, bien souvent ignoré lors de la phase de conception. Il s'agit pourtant d'un élément clé pour la durabilité de l'ouvrage et la satisfaction du client.

## Entretien des sols carrelés : recommandations

Dans cet article, une distinction est faite entre les nettoyages effectués durant la pose, ceux réalisés en fin de chantier et l'entretien régulier assuré tout au long de l'utilisation du sol. Des recommandations sont également formulées pour chacune de ces tâches afin d'assurer la durabilité du revêtement.

### 1 Le nettoyage durant la pose

Le nettoyage durant la pose est l'une des activités de finition du revêtement et doit dès lors être effectué par l'entrepreneur. Ce nettoyage se déroule en deux étapes :

- directement après la pose du revêtement, toutes les traces de colle et de mortier doivent être soigneusement éliminées
- directement après le jointoiement, toutes les salissures dues à cette activité (le voile de ciment, par exemple) doivent être éliminées.

En fonction de l'importance de la surface, le poseur peut utiliser une éponge imbibée d'eau claire qui doit être rincée après chaque mouvement, une serpillère, un bac de lavage (avec ou sans rouleaux et grilles; voir photo) ou une éponge électrique. L'eau doit bien évidemment être régulièrement remplacée.

### 2 Le nettoyage en fin de chantier

Le poseur n'est pas chargé du nettoyage en fin de chantier. Il revient à l'utilisateur final de veiller à éliminer les restes de voile de ciment qui n'ont pas pu être éliminés lors du nettoyage effectué directement après la pose. Pour ce faire, il convient d'utiliser des produits non agressifs pour les joints et les carreaux. Les méthodes de nettoyage intensives et les brosses à récurer (jamais en acier !) ne sont autorisées qu'une fois que le

support, le produit de pose et les joints ont suffisamment durci. Si l'on souhaite utiliser des produits particulièrement acides, il convient d'attendre au moins sept jours après le jointoyage.

Dans le cas de dalles en pierre naturelle, le voile de ciment peut être éliminé à l'aide d'une monobrosse 24 à 48 heures après le jointoyage. Si le résultat n'est pas satisfaisant, il existe d'autres produits spécifiques. On veillera dans ce cas à toujours vérifier que le produit est compatible avec la nature des carreaux.

### 3 Période transitoire pour les sols en pierre naturelle

Le premier entretien régulier a lieu, en principe, trois à six mois environ après la pose du dallage. Ce délai d'attente dépend du type de pose, du type de pierre et de sa porosité. Afin de favoriser l'évacuation de l'humidité de construction, il est vivement déconseillé de couvrir le revêtement d'une protection étanche à la vapeur, de traiter la pierre naturelle à l'aide d'un produit de protection ou d'effectuer, pour les pierres carbonatées, un traitement de cristallisation avant la fin de ce délai. En effet, celui-ci entraîne l'obturation des pores à la surface, ce qui peut engendrer un tachage interne. Durant cette période de transition, il est dès lors préférable de se contenter de nettoyer les dalles à l'aide d'une serpillère humide.



Bac de lavage avec rouleaux

### 4 L'entretien régulier

L'entretien régulier du revêtement incombe à l'utilisateur et ne peut être effectué que lorsque toutes les salissures dues à la pose ont été éliminées.

A l'heure actuelle, aucun document de référence ne traite de ce sujet, bien qu'il s'agisse d'un critère de choix important. Des méthodes normalisées permettent néanmoins d'apprécier la sensibilité au tachage (normes NBN EN ISO 10545-14 pour les carreaux céramiques et NBN EN 16301, pour la pierre naturelle) ainsi que la résistance chimique (normes NBN EN ISO 10545-13 pour les carreaux céramiques et NBN EN 14527+A1, spécifique aux douches en pierre naturelle) et d'établir la classe de sensibilité des carreaux. Toutefois, actuellement, aucune prescription ne relie ces classes à une application spécifique.



L'entretien régulier peut aussi bien être effectué à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur qu'avec de l'eau. Il convient dans ce dernier cas d'utiliser de l'eau tiède ainsi qu'un produit d'entretien adapté et correctement dosé. Si aucune information n'est fournie à ce sujet, il est conseillé de recourir à des produits non agressifs (qui ne sont ni trop acides, ni trop alcalins). L'eau claire tiède est considérée comme étant un dissolvant capable d'éliminer la plupart des taches d'origine minérale. La quantité d'eau utilisée doit toutefois être limitée (nettoyage avec une serpillière humide), surtout si les carreaux sont poreux.

Le choix du produit d'entretien dépend également du matériau de jointoyage utilisé.

#### 4.1 Recommandations spécifiques pour les sols intérieurs en céramique

Les carreaux céramiques peu ou non poreux peuvent être entretenus en ajoutant une petite quantité de produit dégraissant dans l'eau. Un surdosage du produit d'entretien peut en revanche entraîner la formation d'un film sur les carreaux, rendant les taches plus vite visibles, voire provoquer des dégradations superficielles. Pour l'entretien des locaux humides, il est également possible de recourir à des produits de détartrage peu acides.

Les carreaux céramiques à structure ouverte (carreaux polis, par exemple) requièrent un entretien adapté et régulier avec utilisation ou non de produits bouche-pores. L'éventuel traitement de la surface ne peut être effectué que lorsque les carreaux et le support sont secs.

Afin d'éviter les traces sur les carreaux et l'encrassement rapide des joints par les résidus de savon, il convient de rincer le sol abondamment à l'eau claire. L'utilisation de produits abrasifs est à proscrire.

Enfin, les joints souples doivent être régulièrement contrôlés et, si nécessaire, entretenus ou remplacés.

#### 4.2 Recommandations spécifiques pour les sols intérieurs en pierre naturelle

L'entretien régulier consiste, dans ce cas,

en un dépoussiérage suivi d'un nettoyage à l'eau tiède à laquelle on aura ajouté un peu de savon neutre (savon de Marseille, par exemple) ou un autre produit correctement dosé. La dilution du savon est fonction du degré de salissure du sol et de la porosité des carreaux en pierre naturelle. Un surdosage peut entraîner la formation d'une pellicule inesthétique à la surface des carreaux. En cas de salissures importantes, il est possible d'utiliser occasionnellement un détergent neutre à la place du savon.

Pour choisir un produit d'entretien adapté et garantir ainsi la durabilité du revêtement, il convient de connaître la nature de la pierre. Il est déconseillé d'utiliser des produits d'entretien trop acides tels que les produits antitartres sur des pierres carbonatées comme le calcaire ou le marbre. Ces produits peuvent en effet, selon leur concentration et la porosité des dalles, dégrader la surface de la pierre de façon plus ou moins importante. L'utilisation de produits alcalins (dégraissants puissants, par exemple) est, elle aussi, à exclure pour les pierres silicoalumineuses telles que certains granits et certaines pierres dont la surface est masquée. Ces produits sont souvent employés lors d'entretiens spécifiques, tels que ceux réalisés avec des autolaveuses.

#### 4.3 Recommandations spécifiques pour les sols extérieurs

Les recommandations pour l'entretien normal des sols extérieurs en céramique et en pierre naturelle sont les mêmes que pour l'entretien des sols intérieurs, à savoir : l'utilisation d'eau tiède et d'un produit d'entretien adapté et correctement dosé, avec rinçage complet, en évitant les produits abrasifs, ...

Un entretien annuel permet d'entrevoir les petites fissures qui pourraient se marquer dans les joints. Il est alors possible de prendre des mesures afin d'éviter des dégâts plus importants et une aggravation des fissures en raison des salissures. Par ailleurs, un brossage régulier permet de réduire l'adhérence des salissures, des mousses et des lichens.

Si l'on souhaite que l'eau soit éliminée correctement, il est également nécessaire de nettoyer en profondeur les évacuations d'eau chaque année et, si nécessaire, de les

déboucher. Dans le cas de sols extérieurs posés sur plots ou en présence de grilles d'avaloir, il convient d'ôter les dépôts sur et sous les carreaux et les grilles de manière périodique.

L'utilisation de nettoyeurs à haute pression est déconseillée. Ceux-ci peuvent en effet dégrader la finition de la surface et provoquer ainsi l'apparition de microcraquelures au sein desquels les poussières et autres salissures peuvent s'incruster. La surface des carreaux devient alors plus rugueuse, ce qui contribue au salissement et complique le nettoyage. L'utilisation de nettoyeurs à haute pression entraîne en outre un plus grand risque de décollement des joints.

## 5 Conclusion

Afin de prolonger la durée de vie d'un revêtement en céramique ou en pierre naturelle, il est essentiel d'effectuer un entretien correct et régulier. La fréquence d'entretien est fonction de l'utilisation du sol.

Il convient en outre de choisir un produit d'entretien adapté et correctement dosé.

Dans le cas de méthodes de nettoyage industrielles (machines à brosse), la dureté de la brosse et la vitesse de rotation sont également à considérer.

Enfin, lors du choix du revêtement de sol, il convient de tenir compte non seulement des caractéristiques techniques des carreaux (résistance au glissement et à l'usure, par exemple), mais également d'autres aspects tels que la sensibilité au tachage et la facilité d'entretien, lesquels dépendront de la nature du revêtement, mais aussi de la rugosité de la surface. En effet, quelle que soit la technique d'entretien utilisée, celle-ci ne pourra pas remédier aux conséquences d'un choix de carreaux inadapté. |

*T. Vangheel, ir. chef de projet, laboratoire Matériaux de gros œuvre et de parachèvement, CSTC  
D. Nicaise, dr. sc., chef du laboratoire Minéralogie et microstructure, CSTC*

*Article rédigé en collaboration avec l'Antenne Normes 'Parachèvement'*

